

L'exil, cité de l'historien

Pascal PAYEN

En 165 de notre ère, sous le règne de Marc Aurèle, Lucien, originaire de Samosate, cité de Syrie du Nord, sur les frontières de la romanité et de l'hellénisme, écrit en grec un ouvrage qui nous est parvenu sous le titre *Comment il faut écrire l'histoire*. Cet opuscule est le seul de l'Antiquité à aborder, dans son entier, les problèmes de l'écriture et de l'histoire de l'histoire. Lucien embrasse six siècles d'historiographie de langue grecque, d'Hérodote, qui commence à mettre au point son *Enquête* vers le milieu du Vème siècle avant notre ère, jusqu'à ses contemporains du IIème siècle qui écrivent sur les guerres contre les Parthes. Or, pour Lucien, homme de culture formé aux leçons de la *paideia* et donc imprégné de l'œuvre des grands classiques - Hérodote, Thucydide, Xénophon -, à l'aune desquels il juge tous leurs successeurs, l'historien se doit d'être « étranger dans ses livres et sans cité (*apolis*), indépendant, sans roi¹ ». A l'entendre, l'historien, dépourvu de « cité » - *polis*, en grec -, renonçant dès lors aux prérogatives et aux avantages du citoyen (*politès*), rêverait d'être sans terre-patrie ; ou plutôt, sa « terre promise », ce serait, en tant qu'historien et pour le devenir, précisément de n'en pas avoir. Comment l'étrange configuration du savoir ainsi tracée peut-elle s'expliquer ?

Lucien, dira-t-on, est un barbare de langue, qui parle très certainement l'araméen. Il exerce brièvement le métier d'avocat à Antioche, puis sa culture grecque et ses activités de sophiste, c'est-à-dire d'orateur et conférencier à la mode, le conduisent un temps en Grèce propre, en Ionie, en Macédoine, en Thrace, à Rome également ; il enseigne même la rhétorique en Gaule et séjourne plusieurs années à Athènes. Il a donc parcouru les routes de l'Empire et du savoir, toujours loin de sa cité, sinon exilé, et conscient d'avoir accédé à la culture grecque par les marges. Ne cédon pas trop, toutefois, aux tentations de « l'illusion biographique »². Deux ordres de données devraient permettre de mieux orienter l'analyse. D'une part, la prescription de Lucien n'est pas formulée *in abstracto* ; elle s'appuie sur des expériences individuelles et des pratiques d'écritures multiples, recueillies au fil des lectures et de la tradition historiographique. D'autre part, le modèle de l'historien offert aux lecteurs va étrangement à l'encontre d'un héritage presque millénaire dans la Méditerranée grecque, et maintenant gréco-romaine : celui qui fait de tout homme libre le membre d'une *cité*, soit qu'il s'agisse de la *terre* de ses ancêtres, soit qu'il ait été contraint de partir pour participer à une nouvelle fondation, lors des grands mouvements de colonisation, de 775 à 550 environ ; dans tous les cas, il s'agit bien de sa *patrie* (*patris*).

¹ Lucien, *Comment il faut écrire l'histoire*, 41.

² Cf. P. Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, 1986, p. 69-72.

L'historien aurait-il donc renoncé à la cité, en tant que terre et patrie ? Serait-il devenu un apatride, un exilé, membre d'une *diaspora* très particulière, constituée des seuls prosateurs qui se sont fixé pour tâche d'enquêter sur le passé³ ? Comment comprendre le consentement paradoxal auquel semble renvoyer le portrait d'un « sans cité » intransigeant tracé par Lucien ?

Il faut souligner, dans un premier temps, que la figure de l'historien en exilé va à l'encontre des institutions qui, en Grèce ancienne, régissent la vie des hommes libres. Ceux-ci doivent « participer » aux affaires communes, par leur présence à l'assemblée et en acceptant les magistratures qui leur sont confiées par tirage au sort ou élection. Ils ont aussi pour obligation de prendre les armes et de défendre la cité, obéissant à une décision qu'ils ont eux-mêmes prise en assemblée. Sur le plan religieux, enfin, ils participent au grand sacrifice civique, la *thusia*, qui réunit tous les membres de la communauté.

Les traits de l'historien en exilé contredisent aussi quelques-uns des grands modèles culturels élaborés par les Grecs autour du problème de la quête d'une terre et de l'errance, de la fuite.

Ulysse, le premier, bien sûr, lancé sur « les routes de la mer » hostile et détestée, est à la recherche d'Ithaque, sa « patrie » à *retrouver*. A l'inverse de « tous les autres » héros, il souffre, au début de *l'Odyssée*, d'un triple manque : il n'a pas encore connu le « retour » (*nostos*⁴) ; il n'a donc pu revoir son domaine, son chez-soi (*oikos*) ; et il est sans nouvelle de Pénélope, sa « femme » (*gunaikos*⁵). Avant même d'être nommé par le poète, il est seulement « celui qui tant erra » et dut se contenter de « voir les villes de nombreux hommes », mais jamais sa patrie⁶. Ulysse se confond avec le mouvement de la « fuite » qui s'est emparé des héros après le sac de Troie. Car, bien que vainqueurs, ils « avaient fui (*phugon*) la mort » et – le poète y insiste – ils « s'étaient retrouvés dans leur maison, ayant fui (*pepheugotes*) la guerre et la mer⁷ ». Tout ce qui n'entre pas dans l'univers de la patrie et de *l'oikos* est vécu comme une *fuite* et un *exil*. En grec ancien, ces deux réalités sont désignées par le même mot : *phugè*, et le verbe d'action correspondant, *pheugein*, traduit au participe l'état de 'ceux qui ont fui' et qui sont donc, pour cette raison, des « exilés ». La fuite conduit à l'exil et l'exil se vit comme une fuite, parce que tous les éléments de stabilité – patrie, maison, intimité – se dérobent. Ulysse est hanté par le désir de

³ Parmi les œuvres conservées, Hérodote est le premier à employer le terme *historiè* (*historia*). Mais il ne désigne ni le genre ni une œuvre *historique* achevée. Il s'agit du processus même de la recherche de *l'enquête*. 'Hérodote d'Halicarnasse livre ici le résultat de son *enquête* (*historiès*)...' : tels sont les premiers mots, qui tiennent lieu de page de titre, de ce que l'on nomme les *Histoires* ou *l'Enquête* d'Hérodote.

⁴ Le mot *nostos* signifie le retour dans son sens banal, mais au pluriel les *Nostoi* désignent une épopée, perdue, du cycle troyen qui racontait le retour des principaux héros dans leur patrie respective, après le siège de Troie.

⁵ Homère, *Odyssée*, I, 11-13.

⁶ Au chant VIII, chez les Phéaciens, le roi Alkinoos demande à Ulysse : « conte-moi [...] où tes errances t'ont mené, quelles contrées tu vis parmi les hommes, quelles cités (*polias*) bien habitées » (v. 573-574).

⁷ *Ibid*

retrouver sa patrie perdue, Ithaque⁸, où l'attendent sa maisonnée et Pénélope. Ainsi, au chant IX, lorsqu'il commence le récit de ses aventures, chez les Phéaciens, l'aveu de son nom – « Je suis Ulysse » – est-il suivi de celui de sa patrie – « J'habite dans la claire Ithaque » – et du retour douloureux auquel ils sont associés : « Je te conterai donc le périlleux retour (*noston*) dont Zeus me gratifia quand je revins de la Troade⁹ ». Et c'est Pénélope qui, au chant XXIII, met un terme au triple manque du début du poème :

Ton lit te recevra aussitôt qu'il plaira
A ton âme, puisque les dieux t'ont redonné
Ta solide maison (*oikon*) et la terre de ta patrie (*patrida gaian*¹⁰).

De même que les cheminements de l'exil sont la matière du chant, de même le terme de la fuite met fin au poème. Autant que la mer et les contrées inconnues, qu'elles soient inhospitalières ou accueillantes, Ithaque, patrie réelle et rêvée, est le lieu autour duquel se construit l'expérience d'Ulysse.

Si Ulysse doit endurer les errances d'un retour fait de douleur et, parfois aussi, d'oubli, pour retrouver sa patrie, Œdipe, lui, depuis la révélation de l'oracle de Delphes, est celui qui tente à tout instant *d'oublier* plusieurs cités. Pour cette raison, la cité reste l'horizon de sa quête et de sa condition. C'est tout d'abord Corinthe qu'il veut fuir et oublier. On sait en effet que son père Laïos, roi de Thèbes, et sa mère Jocaste le confièrent dès sa naissance à un berger pour être abandonné, dans le dessein d'échapper aux terribles prédictions de l'oracle. Le berger, si l'on ramène les versions du mythe à l'essentiel, n'obéit pas et le porta au roi et à la reine de Corinthe, Polybe et Mérope. Devenu adulte, Œdipe, ignorant qu'il s'agissait de sa patrie d'adoption, s'exila volontairement lorsqu'il eut connaissance lui aussi de l'oracle. Il fallait fuir la cité de Corinthe pour éviter le meurtre de Polybe et l'inceste avec Mérope. La seconde cité qu'Œdipe eut à oublier fut Thèbes, lieu de l'inceste consommé avec Jocaste, après le parricide accompli involontairement sur une route de l'exil, quelque part entre Corinthe et Thèbes. Le destin d'Œdipe est d'être un hors-cité, quoi qu'il fasse. Dans le drame de Sophocle, *Œdipe Roi* (représenté entre 430 et 425), tous les personnages veulent le « chasser », l'extirper de la cité : Tirésias, en vertu de « la malédiction d'un père ou d'une mère¹¹ » ; Créon, qui lui laisse à choisir

⁸ Ithaque désigne à la fois l'île tout entière et le principal centre urbain. Les épopées homériques, contemporaines des mouvements de colonisation, connaissent l'organisation en cités, mais évidemment pas sous la forme qu'elles prennent aux V^{ème} et IV^{ème} siècles. Le mot *polis* est également présent ; cf. *supra* n. 5, et dans le même passage, cette autre demande d'Alkinoos : « Dis-nous quelle sont ta terre et ton peuple et ta cité (*polin*), afin que puissent t'y conduire nos vaisseaux intelligents » (VIII, 555-556).

⁹ Homère, *Odyssée*, IX, 19, 21, 37-38. Cf. encore X, 471-474 (chez Circé) ; XIII, 219, 250-251 (il pose le pied à Ithaque) ; XXIII, 27-28 (« Ulysse est revenu », annonce la nourrice Euryclée à Pénélope).

¹⁰ *Ibid.*, XXIII, 257-259.

¹¹ Sophocle, *Œdipe Roi*, v. 415-418.

entre la mort ou l'exil (*phugein ek tèsde gès*¹²) ; jusqu'au héros lui-même qui réclame d'être expulsé :

« Mais pour moi, tant que je vivrai, que jamais cette ville, la ville de mes pères, ne me soit donnée pour séjour¹³ ».

Dans la dernière des tragédies de Sophocle, *Œdipe à Colone*¹⁴, Œdipe aveugle, a été banni de Thèbes. Accompagné de sa fille Antigone, il parvient dans le dème de Colone, au nord-ouest d'Athènes, son ultime refuge. Grâce à la médiation du roi Thésée, il reçoit aide et protection, meurt en un lieu retiré, et son corps est recueilli dans l'illustre cité. De Corinthe, à Thèbes et Athènes, Œdipe est toujours en quête d'une cité à oublier ou pour oublier.

Alexandre est une autre figure qui prend sens par rapport à l'univers de la cité. Au cours de ses conquêtes (334-323 av. n. è.), il est perçu comme celui qui donna forme à un rêve de civilisation universelle en étendant le modèle de la cité grecque aux dimensions de « la terre habitée » (*oikoumenè*), tout en le transformant : tel fut du moins le sens de son action dans l'interprétation qu'en donnèrent des historiens comme Clitarque, contemporain du règne de Ptolémée Sôtèr et auteur, dans les premières décennies du III^e siècle, d'une *Histoire d'Alexandre*, qui voit en lui un personnage prédestiné, ou Diodore de Sicile, au premier siècle avant notre ère, dont le récit imposa l'image durable d'un conquérant à la fois errant et maître d'un espace confondu avec l'univers¹⁵. Plutarque, dans la *Vie d'Alexandre*, fixe lui aussi les traits d'un héros culturel constructeur de cités. Nouvel Achille – son pédagogue lui donne ce nom et, aussitôt franchi l'Hellespont, il se rend sur le tombeau du fils de Pélée pour le couronner¹⁶ -, Alexandre considère son exemplaire de *Illiade* comme l'objet le plus précieux qu'il ait emporté¹⁷, et il attribue à Homère qui, « entre tant d'autres talents admirables, possédait aussi celui d'architecte », un rôle important dans le choix du site d'Alexandrie¹⁸. A défaut d'avoir pu unifier un empire autrement que durant le temps des guerres, Alexandre reste un fondateur de cités, lecteur d'Homère et disciple d'Aristote pour qui, on le sait, « l'homme est par nature un être destiné à vivre en cité (*politikon zôon*)¹⁹ ».

Patrie à *retrouver* pour Ulysse, cités à *oublier* dans le cas d'Œdipe, univers à *conquérir* et à unifier sur le modèle de la *polis* avec Alexandre, les limites et les valeurs de la cité se définissent dans les épreuves de l'exil et de l'errance. Mais toujours ce qui demeure est une cité sublimée : Ithaque,

¹² *Ibid.*, v. 659.

¹³ *Ibid.*, v. 1449-1450, ainsi que v. 1518, à l'adresse de Créon : « Veille à me faire mener hors du pays ».

¹⁴ La pièce est représentée en 401 (après la mort du poète, en 405), par son petit-fils, Sophocle le Jeune.

¹⁵ Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XVII, 1, 2 et 4.

¹⁶ Plutarque, *Vie d'Alexandre*, V, 7 ; XV, 5-6. Même thème chez Arrien, *Anabase d'Alexandre*, I, 12, 1, qui écrit une génération après Plutarque.

¹⁷ *Ibid.*, XXVI, 1 : après les sièges de Tyr et de Gaza, en 332, il désigne l'*Illiade* comme l'objet le plus digne d'être enfermé dans une cassette particulièrement précieuse prise au trésor de Darius.

¹⁸ *Ibid.*, XXVI, 5.

¹⁹ Aristote, *Politique*, I, 2, 1253 a 2-3.

Athènes ou Alexandrie. Avec l'historien, le problème se pose en des termes différents. Dans la configuration des savoirs élaborés en Grèce ancienne, que signifie cet être *apolis* ? S'il est remarquable, en effet, que la plupart des « historiens » que nous connaissons furent des déracinés et connurent l'exil, il semble également que se dépouiller de sa cité, et peut-être même renoncer à toute cité, ait été compris comme condition nécessaire de l'enquête. Tout exilé ne devient pas historien, mais sans l'errance de l'exil, aucun historien n'est possible. Loin d'un quelconque déterminisme biographique, examinons quelques-unes des figures majeures qui illustrent cette fonction de l'exil et qui sont autant d'étapes dans la construction de la figure de l'historien en Grèce ancienne.

Dans les cités d'Ionie du VI^{ème} et du V^{ème} siècle, Hérodote n'est pas le premier à pratiquer une forme d'« enquête », *historiè*, reposant sur les ressources de la vue et de l'ouïe. Mais il est le seul dont l'œuvre nous soit parvenue en entier, ce qui nous permet de prêter attention à ses procédures constitutives, tout en tenant le fil, souvent ténu, de la biographie.

Or Hérodote (né vers 484) n'est pas l'homme d'une seule cité. Toutes les sources attestent qu'il est originaire d'Halicarnasse, cité du sud de la Carie, en contact avec l'empire perse et où le dialecte ionien est la langue littéraire. Peut-être appartenait-il à une famille « de gens en vue », ainsi que l'indique la notice qui lui est consacrée dans la *Souda*, encyclopédie byzantine du X^{ème} siècle. Cela pourrait expliquer qu'il entra en lutte contre le tyran Lygdamis et fit partie de ceux qui durent s'exiler à Samos, peut-être pendant plusieurs années, tant sa connaissance de l'île et de son histoire est profonde et précise. Il en revint pour participer, avant 454, à l'expulsion de Lygdamis. La tradition le rattache à une troisième cité : Athènes. Il y séjourna, entre 447 et 443, selon la date la plus vraisemblable, peut-être à deux reprises, au moment où Périclès parvient au faîte de son influence, mais sans être le « philopéricléen » parfois décrit sans preuve. Enfin, il émigra à Thourioi, colonie fondée en 443, sur le site de l'ancienne Sybaris, en Italie du sud, à l'invitation de Périclès. Il y mit au point son *Enquête*, y mourut, selon certains, et y fut à coup sûr un citoyen de marque. Aristote, au siècle suivant, cite le début de *l'Enquête* où Hérodote se dit « de Thourioi (*Hèrodotou Thouriou*) », tandis qu'une autre tradition manuscrite porte la version « Hérodote d'Halicarnasse ». Par conséquent, que l'on s'en tienne à son ethnique ou aux marques d'adaptation à des auditoires différents, athénien ou italiote par exemple²⁰, Hérodote ne s'est voulu d'aucune cité en particulier.

Ses voyages, sa présence en tant de lieux, de cités et de contrées, signalée au détour d'une incise, attestent encore d'une prédilection pour l'errance, qui se confond avec le cheminement de l'enquête et celui du récit qui en rend compte. « Je suis allé et j'ai vu de mes yeux jusqu'à Eléphantine » le cours du Nil ; « j'ai vu moi-même les mines » d'or de Thasos ou les inscriptions en lettres phéniciennes à Thèbes²¹. Hérodote a parcouru plusieurs satrapies de l'Empire perse, l'Égypte pendant plusieurs mois, au moment de la crue du Nil ; il s'est avancé jusqu'à Cyrène, en Phénicie, à Babylone, dans le Pont-Euxin, parcourant les cités de la côte sud, de Byzance à Olbia ; il est allé en Thrace, possède une très bonne

²⁰ Auditoire athénien : I, 98, 192 ; II, 7... Auditoire italiote : IV, 99.

²¹ Hérodote, *Enquête*, II, 29 ; VI, 47 ; V, 59.

connaissance de l'Ionie, des îles de la mer Egée ; en Grèce balkanique, il est passé dans les cités de Delphes, Thèbes, Corinthe, Sparte (mais il ne dit pas s'être arrêté à Athènes, ce qui ne suffit pas à mettre en doute son séjour, connu par d'autres indices). En dépit d'une connaissance moindre de l'Occident grec, hormis l'Italie du sud et la Sicile, il mentionne au total plus d'une centaine de « peuples » (*ethnè*), décrit leur « pays » (*khôrè*) et leurs « coutumes » (*nomoi*), et avoue qu'il opère un choix, sur tel point, parmi plusieurs « versions » qui ont cours, très exactement parmi « les routes des récits (*logôn hodous*)²² ». Citoyen de plusieurs cités et étranger par choix dans presque toutes, voyageur ou « enquêteur » parmi les « hommes (*anthrôpoi*) », qu'ils soient grecs ou barbares²³, Hérodote retient finalement la métaphore du chemin et de l'errance, nous y reviendrons, pour désigner son propre travail.

L'exil que dut endurer Thucydide ne relève pas d'un choix, mais il tient lieu tout autant d'expérience fondatrice d'une œuvre qui analyse, année après année, « la guerre entre les Péloponnésiens et les Athéniens », de 431 à 404, à laquelle furent mêlées la plupart des cités du monde grec égéen et, en sous main, les Perses²⁴. Thucydide n'avait rien pour devenir un exilé. Citoyen athénien de noble naissance, proche de Périclès (une génération les sépare), il « participa », comme tout Athénien en avait l'obligation, aux opérations décidées par l'Assemblée. En 424, il eut d'importantes responsabilités militaires, et c'est là que tout bascula. Elu comme l'un des dix stratèges, il eut en charge toutes les opérations dans le nord de l'Egée, dans l'Hellespont (les Dardanelles) et en Thrace. Il n'y avait là rien d'anormal, car la région, d'où sa famille était originaire, lui était bien connue et il y possédait des intérêts. Mais à l'automne 424, la guerre connut un tournant très important et la vie de Thucydide prit un nouveau cours. Le Spartiate Brasidas eut l'audace d'aller à l'encontre de toutes les traditions militaires de sa cité et de porter la guerre loin de ses bases, pour déstabiliser les sources de la puissance athénienne. Il s'attaqua aux régions du nord, où se trouvait la plus forte concentration de cités membres de l'alliance athénienne, et en particulier à Amphipolis ; c'est par là que transitaient les ressources des mines d'or et le bois de construction navale du mont Pangée. Or, bien qu'il s'en fallût de très peu, Thucydide intervint trop tard avec ses trières stationnées à Thasos et échoua à défendre Amphipolis²⁵. Un des signes qui attestent que l'événement fut vécu comme un désastre à Athènes est la condamnation exceptionnelle – vingt années d'exil - qui frappa Thucydide.

²² *Ibid.*, I, 95.

²³ *Ibid.*, Prologue.

²⁴ La mort empêcha Thucydide (~465--~395) de conduire à terme son œuvre ; le récit s'achève brutalement en 411. On laissera de côté toutes les discussions pour savoir si Thucydide fut ou non un historien au sens où nous l'entendons et dans quel rapport il s'inscrit lui-même vis-à-vis d'Hérodote. Rappelons seulement qu'il s'applique à ne pas employer une seule fois le terme *historiè*, et que c'est au XIX^e siècle, lorsque se constituent en Europe les « sciences de l'Antiquité », qu'il devient le premier et le modèle des historiens « scientifiques ». Ces deux faits, parce qu'ils s'accordent difficilement, ont conduit plus récemment à prêter davantage attention aux singularités de son écriture et de sa démarche.

²⁵ Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, IV, 102-106.

Comment affronte-t-il ces faits au moment de l'écriture ? Lorsqu'il rapporte l'épisode, assez longuement, au livre IV, il ne se départit pas, en apparence, d'une stricte neutralité : il ne se met en scène qu'à la troisième personne – « Thucydide, fils d'Oloros » –, en tant que « l'autre stratège », avec son collègue Euclès, envoyé « pour la région qui borde la Thrace ». Tout juste sait-on, au passage, que ce Thucydide est aussi « l'auteur de l'œuvre²⁶ ». Ce n'est que plus tard, dans la seconde préface, au livre V, que Thucydide, si avare de confiance sur sa vie, ses fonctions, sa manière d'enquêter, passe de la troisième personne – « Thucydide d'Athènes a écrit le récit de ces faits... » – à la première, l'une des très rares fois dans l'œuvre. Faisant appel à sa propre mémoire – « Je me souviens personnellement (*egôge memnèmai*) » –, il explique pourquoi il est devenu celui « qui mit par écrit la guerre entre les Péloponnésiens et les Athéniens ». Cette mémoire est celle d'un exilé, et sans l'exil les événements n'auraient pas été confiés à l'écriture. La guerre, écrit-il non sans peine (l'aveu est bref, et il vaut la peine de le relire),

je l'ai vécue d'un bout à l'autre, étant d'un âge à me rendre bien compte et m'occupant attentivement d'obtenir des renseignements exacts. Il m'est, en plus, arrivé de me trouver exilé (*pheugein*) pendant vingt ans, après mon commandement d'Amphipolis, et d'assister aux affaires des deux côtés – surtout du côté péloponnésien, grâce à mon exil (*phugèn*) – ce qui m'a donné la tranquillité pour me rendre, d'une certaine façon, mieux compte des choses²⁷.

Thucydide est en mesure de raconter, parce qu'il est exilé ; c'est l'exil qui, du citoyen athénien et du stratège a fait un homme d'écriture²⁸ ; surtout, c'est l'exil qui crée les conditions de possibilité de l'enquête et de ce double regard, de cette position d'intermédiaire. La seconde préface fait passer le lecteur de « Thucydide d'Athènes²⁹ » à « J'ai connu vingt ans d'exil ». Sans ce drame et cet éloignement, sans ce décentrement du point d'observation qui lui a permis d'être et d'Athènes et de Sparte, ou encore de Corcyre pour comprendre la logique des guerres civiles³⁰, ou de Mycalessos pour décrire le paroxysme de violence qui peut toucher les civils dans les conflits³¹, point d'écriture de l'événement. Pour pouvoir être de nulle part ou, mieux, de toutes les cités, il faut que l'exil tienne lieu à l'historien de cité et, peut-être, de refuge intérieur, si l'on veut donner toute sa force au passage de « il » à « je ».

Après Hérodote et Thucydide, comment se déploie le fil de la tradition sur l'exil de l'historien ? Dans le choix de l'écriture et de l'enquête sur le passé proche ou lointain, de quel poids pèsent les aléas d'une vie qui doit au hasard de rencontrer l'exil ? La pratique des historiens grecs anciens

²⁶ *Ibid.*, IV, 104, 4.

²⁷ *Ibid.*, V, 26, 5.

²⁸ Les verbes *graphein*, *suggraphein* désignent l'activité propre de ces prosateurs, de même que leur œuvre est une *suggraphè* et eux-mêmes des *suggrapheis*.

²⁹ *Ibid.*, V, 26, 1.

³⁰ *Ibid.*, III, 81-83.

³¹ *Ibid.*, VII, 29-30

de commencer leur œuvre là précisément où un devancier s'est arrêté montre qu'ils avaient conscience de constituer une « chaîne », une tradition, par delà les ruptures plus ou moins recherchées et les polémiques qui n'étaient pas toujours feutrées. Il serait surprenant, dans ce contexte, que la question de l'exil n'eût pas contribué à la formation d'une conscience historiographique. Esquissons quelques éléments de preuve, jusqu'au temps de Lucien.

L'Athénien Xénophon est celui qui permet d'illustrer le mieux la tradition qui vient d'être signalée. Les *Helléniques*, en effet, une histoire politique et militaire des cités grecques de 411 à 362, poursuivent le récit inachevé de Thucydide, sans autre liaison qu'un simple « Et après cela ». Xénophon fut-il lui-même un exilé ? Comment en vint-il à écrire ?

Comme bon nombre de cavaliers qui s'étaient rangés aux côtés de la tyrannie des Trente, en 404-403, profitant de la défaite d'Athènes, Xénophon s'enrôla en tant que mercenaire, au service du Perse Cyrus le Jeune, qui brigait la royauté contre son frère Artaxerxès. L'événement se situe en 401, lorsque les derniers des Trente et leurs affidés sont éliminés ou inquiétés dans des procès. De l'expédition de ces dix mille mercenaires, de leur errance, jusqu'en 399, à travers l'Asie, après un échec rapide et la mort de Cyrus, de la part que prit Xénophon à leur sauvegarde, ce dernier a laissé un récit circonstancié, rédigé et publié avant 380, à partir de notes prise au jour le jour : *l'Anabase* ou *Expédition des Dix Mille*. Or c'est en Asie, nous dit-il, qu'il apprit que l'Assemblée athénienne l'avait condamné à l'exil *phugès*³².

Jamais plus il ne rentra dans sa cité. Mais, si l'exil aiguise le regard, ce ne pouvait être le cas pour les événements d'Asie, auxquels Xénophon prend une part croissante, à partir de sa première apparition, au début du livre III, pour ramener à la mer la cité errante que forment les mercenaires grecs. Est-ce pour cette raison que, faisant allusion à *l'Anabase* dans les *Helléniques*, il en attribue la paternité à un certain Thémistogène de Syracuse, inconnu par ailleurs³³ ? Faut-il en conclure que, pour le lecteur de Thucydide qu'est Xénophon, on ne peut être à la fois un exilé et un acteur, un acteur et un « historien »³⁴ ? Enfin, est-ce à Xénophon et Thémistogène que songe Lucien lorsque, faisant la synthèse de toutes ces expériences, il écrit que l'historien se doit d'être « étranger dans ses livres »³⁵ ? Ces hypothèses sont fort loin de s'exclure.

Xénophon, proche des Spartiates et du roi Agésilas, se rend auprès de lui à son retour d'Asie, en 394, et la même année il combat contre Athènes, à Coronée. Les Spartiates le récompensent en lui faisant don d'un grand domaine à Scillonte, non loin d'Olympie, qu'il occupe une vingtaine d'années, de 390 environ à 371. Deux tâches le retiennent : l'administration du domaine et l'écriture. Il se consacre en particulier à la rédaction des *Helléniques*³⁶. Or pour écrire cette chronique militaire et politique qui consacre l'échec lamentable des guerres que se sont livrées toutes les cités depuis 404, et pour conclure sur l'image d'un monde tout « de désordre et de

³² Xénophon, *Anabase*, VII, 7, 57, ainsi que V, 3, 7 (*epeugen*). Il est vraisemblable que cette condamnation soit en rapport avec les exactions commises par les cavaliers au service des Trente.

³³ Xénophon, *Helléniques*, III, 1, 2.

³⁴ Comme Thucydide, Xénophon ignore le verbe *historein* et le nom *historia*.

³⁵ Lucien, *Comment il faut écrire l'histoire*, 41.

³⁶ Celle-ci s'étend de 390 à 357 au moins.

confusion », où aucun des belligérants n'est en mesure de distinguer les vainqueurs et les vaincus sur un champ de bataille, comme à Mantinée, en 362, il fallait consentir à n'être d'aucune cité. A partir de 371, Xénophon fut informé de sa révocation d'exil, mais, bien qu'honoré à Athènes (et ses fils combattirent dans la cavalerie athénienne, à Mantinée), il demeura, semble-t-il, dans le Péloponnèse et à Corinthe. Pour compléter le portrait d'un homme qui fit peut-être de sa condition d'exilé et de « sans-cité » une raison d'écrire sur ce qu'il advenait à long terme des cités, dans leur course à l'hégémonie, il faut ajouter qu'il fut tenté, en Asie, par la fondation d'une colonie, dans la région du Pont³⁷.

Ainsi peut-on suggérer que Xénophon, lorsqu'il prend la suite de l'œuvre d'un exilé mort depuis peu et déjà illustre, se réapproprie cette expérience à partir de la sienne propre et, peut-être, l'enrichit consciemment. Successivement Athénien, mercenaire, exilé, presque fondateur de cité, Spartiate, Corinthien, il persévère dans l'écriture de nombreux essais, dirions-nous maintenant, destinés à proposer des analyses et des solutions pour sortir les cités, toutes et pas la seule Sparte, du bourbier dans lequel elles s'enlisent, selon lui, en cinquante années. Pour avoir chance d'être entendu, il choisit la posture de l'exilé, imposée d'abord, recherchée ensuite.

Avec Polybe (~208-~126), historien de la conquête romaine, les choses sont à la fois semblables et plus simples. Non que son œuvre le soit, mais l'événement et la période qu'il privilégie³⁸, ainsi que son aventure personnelle, offrent comme une épure des situations décrites jusqu'ici. Polybe appartient au premier cercle des dirigeants de la confédération achaienne qui exerce un rôle prépondérant dans le Péloponnèse. Lorsque commence la guerre entre le roi de Macédoine Persée, fils de Philippe V, et les Romains, en 172-171, les Achaïens poursuivent une politique de neutralité active, qui est la leur depuis que Flamininus a proclamé, en 196, la liberté des Hellènes, à Corinthe. Comme Philopoemen et son père Lycortas, Polybe estime, au vu « de la puissance écrasante dont disposerait le vainqueur », qu'il fallait « s'abstenir d'aider en quoi que ce fût aussi bien les Romains que Persée » ; il est chargé d'appliquer cette ligne politique et est élu pour cela hipparque, la seconde en importance des magistratures de la confédération³⁹. Mais cette attitude, difficile à tenir, dans une situation que Polybe qualifie de 'complexe et épineuse' comme pour se dédouaner⁴⁰, mécontenta les Romains, après leur victoire⁴¹. Dans le dessein de répliquer à cet attentisme considéré comme une forme de trahison de la part d'un allié officiel et pour qu'une nouvelle puissance ne se reconstitue pas autour des Achaïens, les Romains procèdent à l'arrestation de mille notables de la confédération, qui sont déportés comme otages à Rome. Polybe restera ainsi dix-sept années en exil, de 167 à 150.

³⁷ Xénophon, *Anabase*, V, 6, 15 et VI, 4, 14.

³⁸ Polybe se fixe pour tâche d'expliquer le phénomène majeur de son temps, à l'échelle du monde connu : la conquête romaine, depuis la deuxième guerre punique (220/219) jusqu'à la fin de la troisième guerre de Macédoine (168/167). Ce programme initial est étendu aux années 264-146, pour inclure la première et la troisième guerres puniques. C'est avec Polybe que le mot *historia* commence à avoir le sens que nous lui donnons.

³⁹ Polybe, *Histoires*, XXVIII, 6.

⁴⁰ *Ibid.*, XXVIII, 12-13.

⁴¹ *Ibid.*, XXIX, 13-18, 20-21.

Certes, il n'est pas déporté dans les municipes, comme nombre de ses compagnons, et il fréquente à Rome même les cercles de l'aristocratie dirigeante ; en particulier, il se lie d'amitié avec le jeune Scipion Emilien⁴². Mais c'est l'expérience de l'exil qui détermine Polybe à faire du traumatisme que représenta la conquête de la Grèce, en quelques décennies, un objet d'écriture. Comprendre « comment et par quel mode de gouvernement presque tout le monde habité, conquis en moins de cinquante-trois ans, est passé sous une seule autorité, celle de Rome »⁴³, telle est désormais l'obsession de l'hipparque, du politique devenu historien. Et c'est à Rome qu'il réunit les matériaux de son analyse, forge son hypothèse principale – la supériorité de Rome tient à l'organisation de sa constitution⁴⁴ – et écrit les livres III à XXX, qui concernent la période 220-168/167, noyau de l'ensemble⁴⁵. Il revient en Grèce, en 146/145, parce que Rome l'a chargé de mettre en place un nouveau statut après l'échec d'une ultime révolte achaïenne, la destruction de Corinthe et la dissolution de la confédération. Otage, exilé, transfuge convaincu de la nécessité de ne plus résister, Polybe inaugure la série de ces intellectuels grecs du Ier siècle avant notre ère et du Ier siècle après, presque tous historiens ou préoccupés d'histoire, comme Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile ou Plutarque, pour qui le voyage de Rome tient lieu d'exil intérieur, car désormais la Grèce est dans Rome. Pour eux, Rome est à la fois la cité de l'exil et la cité depuis laquelle s'écrit (doit s'écrire) l'histoire.

Il en fut de même pour Flavius Josèphe. Lors du soulèvement de la Judée, à partir de 66 de notre ère, il est tout d'abord un des principaux dirigeants de la résistance, commandant des deux Galilées. Puis, au moment du siège de Jotapata, en juillet 67, il se dérobe au suicide collectif, trahit et remet son sort aux mains de Vespasien, ce qui lui permet de « survivre à la guerre avec les Romains et à celle avec ses amis »⁴⁶. En 70, il assiste au siège de Jérusalem et à la destruction du Temple aux côtés de Titus, embarque pour Rome, devient citoyen romain sous le nom de Titus Flavius Josephus, loge dans le palais impérial, est pensionné⁴⁷. Ainsi protégé autant qu'exilé, il met au point et traduit en grec, aidé de secrétaires, *La guerre des Juifs*, d'abord rédigée en araméen. La nouvelle version paraît sous le règne et avec l'approbation de Titus, entre 79 et 81⁴⁸. Il n'est pas certain que l'exil doré et définitif de Josèphe lui ait permis d'être « indépendant et sans roi », comme le recommande Lucien, tant il dut se défendre contre plusieurs accusations de partialité. Du moins doit-on constater que, sans Rome, cité d'un exil aux couleurs de la trahison – certains diront de la collaboration –, le récit de *La guerre des Juifs* n'aurait

⁴² *Ibid.*, XXXI, 23-25.

⁴³ *Ibid.*, I, 1, 5.

⁴⁴ Cet exposé est l'objet d'une « digression », le livre VI dans son entier.

⁴⁵ Les *Histoires* comprennent quarante livres : les livres I-II résument les événements de 264 à 220 ; les livres XXXI-XXXIX vont jusqu'à la destruction de Carthage, en 146 ; le dernier livre est une table générale.

⁴⁶ Les *Histoires* comprennent quarante livres : les livres I-II résument les événements de 264 à 220 ; les livres XXXI-XXXIX vont jusqu'à la destruction de Carthage, en 146 ; le dernier livre est une table générale.

⁴⁷ Flavius Josèphe, *La guerre des Juifs*, III, 392.

⁴⁸ Flavius Josèphe, *Autobiographie*, 412-425.

⁴⁹ Flavius Josèphe, *Contre Apion*, I, 50-51 ; *Autobiographie*, 361, 363.

pas été diffusé dans l'une des deux langues de culture de l'Empire et n'aurait pas rejoint la tradition historiographique grecque.

L'exil devient peut-être, définitivement, une forme d'idéal, avec Arrien, dans le contexte précis de l'Empire du II^e siècle. Arrien (il naît entre 87 et 90), originaire de Nicomédie, capitale de la province de Bithynie, fait d'abord carrière administrative et militaire sous Trajan et Hadrien. Mais il renonce à ces charges et s'installe à Athènes, à partir de 137, pour y écrire l'essentiel de son œuvre. On ne peut donc pas parler d'exil, au sens propre. Pourtant, le second Préambule de son *Anabase d'Alexandre*, où il se pose à l'égal de Xénophon et « ne se croit pas indigne » de « faire connaître aux hommes la geste d'Alexandre»⁴⁹, montre qu'il a lui aussi réfléchi aux rapports entre la cité, l'exil et l'historien :

Qui que je sois pour porter ce jugement sur moi-même, je n'ai aucun besoin d'inscrire mon nom, car il est loin d'être ignoré des hommes, ni de dire quelle est ma patrie (*patrida*), ma famille, ni les magistratures que j'ai pu exercer dans mon pays ; il me suffit de dire que mes ouvrages sont et ont été, depuis mon enfance, ma patrie, ma famille et mes magistratures⁵⁰.

En ne mentionnant pas sa patrie, il se fait *apolis* ; il s'exile dans son œuvre. Mais le contexte n'est plus celui que connurent Thucydide ou Polybe. A l'intérieur d'une Méditerranée en passe de devenir, dans la vision des intellectuels, sinon toujours dans la réalité politique et sociale, une seule, immense et indistincte cité⁵¹, l'historien est à la fois partout un exilé et partout dans sa cité. Assurément, la position est plus confortable ; par là même peut venir le temps d'une mise en équation de ce principe, dans l'extrait du traité de Lucien cité au début de cette étude.

Revenons un bref instant à Hérodote pour mesurer combien le cheminement qui vient d'être esquissé suit l'une des hypothèses qu'il a pu proposer. Dans la configuration des savoirs dont son *Enquête* porte la marque, l'errance de l'exilé apparaît comme une condition de la connaissance. Voici en quels termes le roi lydien Crésus accueille Solon, parti d'Athènes (en 593 av. n. è.) pour laisser à ses réformes le temps de l'expérimentation. La rencontre étant fictive pour des raisons chronologiques, le propos a toute chance de refléter le point de vue d'Hérodote, d'autant que nous sommes au tout début de l'œuvre :

Mon hôte athénien, le récit de ta sagesse et de ton errance (*kai sophiès tès sès kai planès*) est arrivé jusqu'à nous ; on nous a dit que le goût du savoir (*philosopheôn*) et la curiosité (*theôriè*) t'ont fait visiter maint pays⁵².

L'errance de Solon est celle d'un exilé volontaire. Elle se présente comme un parcours très concret à la surface de la terre, mû par une forme de « curiosité », *theôriè*. Le savoir qui en résulte, « théorique » donc, au sens

⁴⁹ Arrien, *Anabase d'Alexandre*, I, 12, 2-3.

⁵⁰ *Ibid.*, I, 12, 5.

⁵¹ Aelius Aristide, *En l'honneur de Rome*, 60-61.

⁵² Hérodote, *Enquête*, I, 30.

grec, c'est-à-dire relevant du désir de voir et de comprendre⁵³, pourrait bien être la connaissance qui résulte de *l'istoria*, « enquête » requérant les ressources et la lucidité accrue de l'exilé.

Par la suite, les historiens n'ont jamais manqué de se réclamer de l'héritage grec, mais il n'est pas certain qu'ils aient aussi continué de penser l'exil comme cité ou terre promise. Sur ce point comme sur tant d'autres, les historiens grecs ne sont pas nos collègues⁵⁴.

Pascal PAYEN

Professeur d'Histoire grecque à l'UTM. Directeur du groupe de recherche E.R.A.S.M.E, qui consacre l'essentiel de ses travaux à la réception de l'Antiquité aux époques moderne et contemporaine. A dirigé récemment le « Dictionnaire-Plutarque » des *Vies parallèles* publiées sous la direction de François Hartog (Gallimard, 2001). A publié notamment *Les Îles Nomades. Conquérir et résister dans l'Enquête d'Hérodote* (Ed. de l'EHESS, 1997) ; Grecs et Romains en parallèles. Introduction, traduction et commentaires des « Questions romaines » et « Questions grecques » de Plutarque, en collab. avec M. Nouilhan et J.M. Paillet (Hachette, Le livre de Poche, 'Bibliothèque classique ', 1999) ; *Retrouver, imaginer, utiliser l'Antiquité*, avec S. Caucanas et R. Cazalsdir. (Privat, 2001). Travaille actuellement à une *Histoire des autres* (Seuil).

⁵³ Le verbe *theôrein* signifie d'abord « voir » ; ce n'est qu'au temps de Platon qu'il entre dans le champ sémantique de « comprendre ». Néanmoins, chez Hérodote, *theôriè*, employé seulement dans cet épisode, à trois reprises (I, 29, 30 bis), est distinct de la seule perception visuelle marquée par *opsis*.

⁵⁴ Cf. N. Loraux, « Thucydide n'est pas un collègue », *Quaderni di storia*, 12, 1980, p. 55-81.